

RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1971 B 00006
Numéro SIREN : 557 150 067
Nom ou dénomination : FITECO

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2021 sous le numéro de dépôt 188

ORDONNANCE



Nous, Michel PESLIER, Président du Tribunal de Commerce de LAVAL, assisté de Maître Patrick GUICHAOUA, Greffier,

Vu les articles L225-147 et R.225-7 et R.225-136 du Code de Commerce,

Vu la requête ci-contre et les motifs y exposés,

DESIGNONS :

Mr Gérard BIZIEN
Commissaire aux comptes
9 Boulevard Bourdon
75004 PARIS

En qualité de Commissaire aux apports, ayant pour mission :

- D'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués par Mr FAVERAUX Baptiste à la société FITECO (Siren 557 150 067), société requérante, et bénéficiaire de l'apport,
- D'apprécier tous avantages particuliers pouvant être stipulés,
- D'établir un rapport écrit conforme aux prescriptions de l'article R.225-8 du Code de Commerce,

Fait à LAVAL, le

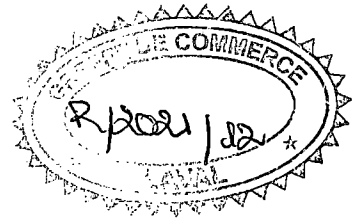
Ouze *12* *juin 2021.*

LE GREFFIER

Patrick GUICHAOUA

LE PRESIDENT

Michel PESLIER

REQUETE**A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LAVAL**

Je soussigné :

Jean-Marie VANDERGUCHT, Président de la société FITECO, Société par Actions Simplifiée au capital de 7 782 000€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL sous le numéro 557 150 067 et dont le siège social est situé à CHANGE (53810), Parc Technopole - Rue Albert Einstein,

A l'honneur de vous exposer que :

La Société FITECO envisage de réaliser une augmentation de son capital social au moyen d'apport, ci-après désigné :

- Apport en nature de titres de la société FITAGIR, Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000€, divisé en DEUX CENTS (200) actions de CENT (100) euros chacune de valeur nominale, intégralement libérées, dont le siège social est fixé à TOURS (37100) – 2 Allée Colette Duval, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOURS sous le numéro 801 251 232.

Cet apport serait effectué par :

- Monsieur Baptiste FAVERAUX, demeurant à SAINT-MARTIN-LE-BEAU (37270) – 8, Rue du Boulay.

Les conditions et modalités de cet apport seraient déterminées dans un contrat d'apport à établir entre FITECO et l'apporteur.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner conformément aux dispositions des articles L. 225-147 du Code de commerce, R. 225-7 et R. 225-136 du Code de Commerce, en qualité de Commissaire aux apports :

- Monsieur Gérard BIZIEN, Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie régionale de PARIS, et Expert près la Cour d'Appel de PARIS, qui exerce son activité à PARIS (75004) – 9 Boulevard Bourdon,

avec pour missions :

*d'apprécier, sous sa responsabilité, la valeur des apports en nature qui doivent être effectués par la personne physique désignée ci-dessus, à la Société FITECO, Société bénéficiaire de cet apport en nature ;

*d'apprécier tous avantages particuliers pouvant être stipulés ;

*d'établir un rapport conforme aux prescriptions de l'article R. 225-8 du Code de commerce, qui sera tenu à la disposition des associés huit jours au moins avant la date de l'assemblée générale extraordinaire, qui sera appelée à statuer sur les différents apports et, éventuellement, sur l'octroi d'avantages particuliers.

Fait à CHANGE, le 08 janvier 2021

Le Président

Jean-Marie VANDERGUCHT

J-M